Marseille : un policier consultait des fichiers confidentiels et transmettait des informations sensibles à un narcotrafiquant. Trois ans de prison avec sursis et radiation

03/04/2026 à 22h02



Une affaire de corruption pour le moins embarrassante pour l'institution policière. Selon nos confrères de La Marseillaise, un fonctionnaire de police, Yannick G. , ayant exercé dans la cité phocéenne dans les quartiers nord vient d'être condamné à trois ans de prison avec sursis et une interdiction définitive d'exercer sa fonction notamment pour des faits de «corruption passive», de «détournement de données de fichiers» et d'«offre de stupéfiants».

Placé en garde à vue en 2024 dans le cadre d'une enquête confiée à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), Yannick G. entretenait une relation amicale avec un narcotrafiquant. Selon nos confrères, ce délinquant a depuis été écroué par l'Office anti-stupéfiants (Ofast) pour sa

participation présumée au convoiement d'un chargement de cocaïne arrivé par la mer à Marseille. C'est suite à ces investigations que le désormais ex-policier a été confondu puis mis en examen avant d'être condamné. […]

«*Quand vous êtes affecté dans un service de proximité (comme l'UPU, NDLR), vous fréquentez forcément des voyous puisque vous allez au renseignement*», tempère une source. «*On combat au quotidien ces choses-là, pour finalement qu'un mec de chez nous travaille pour les voyous. C'est catastrophique*», balaye un policier marseillais, outré par les actes de son ancien collègue. **Contacté, le parquet de Marseille confirme que l'ex-policier a également été condamné à cinq ans d'exercer tout emploi dans la fonction publique.**

Le Figaro